

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Session du 16 mars.

Après plusieurs réponses faites par lord J. Russell et lord Morpeth à différentes interpellations, la Chambre reprend la discussion sur l'annexion de Cracovie à l'Autriche.

M. J. Walsh prend la parole et pense que Cracovie a justement été punie de la faute qu'elle a commise en prenant part à une coupable insurrection. Que les trois puissances du Nord lui aient enlevé son titre d'état libre ne fondant sur ce qu'elle avait violé la neutralité à laquelle elle s'était engagée et que les affaires politiques de l'Europe n'étaient pas telles que l'Angleterre put intervenir dans cette affaire.

M. Christie ne pense pas que la violation d'un traité par l'une des parties contractantes puisse autoriser l'autre à manquer à ses engagements.

M. D'Israeli prétend que le traité de Vienne n'a pas été violé en fait; parce qu'il est, suivant lui, un principe de loi publique qui dit que la violation d'un traité particulier, inséré dans un traité général, ne constitue pas la violation de ce dernier. A l'appui de son opinion, il cite des décisions semblables basées sur les traités de Nimègue et de Ryswick.

Lord Palmerston dit que la discussion se divise en deux parties distinctes, à savoir: 1o. Si la suppression de la ville de Cracovie comme état indépendant est une violation du traité de Vienne; 2o. Si l'extinction de cette république autorise la Grande Bretagne à cesser de payer l'emprunt Russe-Hollandais. Nonobstant l'argumentation de M. D'Israeli, le ministre du foreign-office pense que l'annexion de Cracovie à l'Autriche est une violation manifeste du traité de Vienne et que, quant à l'emprunt Russe-Hollandais, il croit que l'Angleterre ne peut, sous aucun prétexte, manquer à ses engagements.

M. Hume retire sa motion.

Londres, 3 avril, 1847.

M. le comte de St. Aulaire a eu hier soir une longue conférence avec le vicomte Palmerston. On dit que l'ambassadeur français est sur le point de partir pour Paris.

Un changement de ministère vient d'avoir lieu en Espagne: on annonce comme officielle la composition suivante: MM. Pacheco, affaires étrangères; Mazaredo, guerre; Benavides, intérieur; Salamancha, finances; Pastor Diaz, Justice; Soltero, marine.

Une baisse de 5 francs a eu lieu par sac de farine à la Halle de mercredi, et il est hors de doute une réduction notable.

On pense que les bateaux à vapeur transatlantiques, votés pendant cette session, pour faire le service entre le Havre et New-York, seront prêts à commencer leur service le 1er mai prochain.

On écrit de Liverpool, le 24 mars: "Hier, vingt-neuf arches du viaduc de Liverpool (chemin de fer de Liverpool à Bury) se sont écroulées l'une après l'autre avec un épouvantable fracas. Le bruit, semblable à des détonations d'artillerie, a été entendu à un mille à la ronde.

Un individu arrêté en flagrant délit de vol, le nommé Guiral, que le commissaire de police du quartier du Faubourg-Montmartre avait fait consigner au poste de ligne de la rue Broca, s'est donné la mort par strangulation, en se pendant, à l'aide de sa cravate et de ses bretelles, aux barreaux de la fenêtre du violon où il avait été renfermé. La fréquence de semblables suicides nécessiterait peut-être de la part de l'autorité l'adoption de quelques mesures de surveillance qui en prévindraient le retour.

Un journal français dit que le maréchal Soult est né le 29 mars de cette année 1769 qui a donné à la France Napoléon, le maréchal Lannes, le maréchal Ney, Desaix et vingt autres guerriers illustres. Cette même année a vu la naissance de M. de Châteaubriand, qui avait mission, lui, de soutenir la gloire des lettres.

C'est à tort qu'on avait dit O'Connell gravement malade. Le docteur Olliffe, qui lui a donné ses soins à Paris d'accord avec M. le docteur Chomel, appelé par lui en consultation, ont déclaré que le repos seul suffira au parfait rétablissement de la santé du célèbre agitateur.

On a écrit de Vienne (Autriche), à la Gazette d'Augsbourg: "Le nouvel emprunt que le gouvernement vient de conclure avec la maison Rothschild est de 40 millions de florins. Cette somme pourra être portée au double si besoin l'exige. Les versements se feront de mois en mois, à raison de 2 millions de florins. Le gouvernement émettra pour le paiement de cet emprunt des Obligations cinq pour 100."

ITALIE. — Le pape vient d'établir un nouvel ordre dont la décoration pourra être donnée à toutes les personnes qui se seront distinguées, d'une manière quelconque, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; il lui a donné le nom d'Ordre du mérite. La décoration se compose d'une étoile avec cet exergue: "Virtuti et merito. Le secrétaire d'Etat de l'intérieur a déjà dressé une liste de personnages célèbres choisis dans toute l'Europe, qui doivent être nommés membres de cet ordre.

En Italie, le pape poursuit le cours de ses réformes. L'édit sur la liberté de la presse a paru. Il maintient l'ancienne censure, mais il établit à Rome et dans les capitales de province, pour les écrivains censurés, un conseil d'appel. En outre le conseil des ministres va être saisi de quatre projets importants: l'un relatif à la suppression des volontaires pontificaux, espèces de jansénistes du Vatican tout dévoués à l'ancien ordre de choses; le second portant renvoi des Suisses enrôlés au service du pape; le troisième concernant l'organisation d'une garde civique sous le nom de garde provinciale. On dit que l'Autriche fait opposition à ses projets, mais le pape est bien décidé à ne se laisser ni arrêter ni effrayer.

ENDE. — Le courrier de l'Inde, qui vient de traverser Paris, a laissé la nouvelle que Lall-Singh, le visir dépossédé au Lahore, est arrivé à Agra, où il a été enfermé dans un fort. Sa famille, qui l'a suivi dans son exil, n'a pu communiquer avec lui.

Un révolutionnaire aurait éclaté chez les Birmans. Le fils de Tharawaddi, régent après la déposition de son père, et empereur à sa mort, aurait été assassiné par un des grands personnages de sa cour, nommé Mounghiva, qui serait parvenu à se faire proclamer souverain de l'Avan, Toutefois, nous n'avons pas encore de détails sur ces événements.

On a reçu à Londres, jeudi matin, des nouvelles de l'Inde. Celles de Bombay sont du 2 mars. La nouvelle la plus importante est du Panjab: elle annonce la découverte d'une conspiration contre la vie de Sirdar Tej Sing, ancien commandant en chef des armées Sikhes, et maintenant l'ami le plus capable et le plus sûr des anglais dans le Durbar.

Le gouverneur général était attendu le 24 février à Meerut. Les réductions dans l'armée qui avaient été précédemment annoncées sont maintenant officielles. Les 157 régiments qui se trouvent dans les trois présidences vont subir une réduction de 220 hommes par chaque régiment d'infanterie et de 300 hommes par corps de cavalerie. Ensemble 38,720 hommes.

ALGERIE. — Le "Moniteur Algérien" publie l'état de la population européenne en Algérie à la fin de 1846, non compris l'armée. Sur une population de 107,168 âmes, on ne trouve que 47,274 Français. Le reste se compose d'Espagnols, (31,528, d'Anglo-Maltais et d'Anglais (9,440), d'Italiens, (6,173), d'Allemands (5,385), etc. Ce nombre de 107,168 colons se décompose comme suit: 41,404 enfants, 40,675 hommes, 25,089 femmes.

Voici la statistique des revenus de l'Algérie pendant les sept dernières années: En 1840 le chiffre était de 5,610,707 fr. 37 c. 1841... 8,559,100 49 1842... 11,608,478 40 1843... 15,854,425 68 1844... 17,695,991 58 1845... 20,425,423 30 1846... 24,773,625 28

CHINE. — Rien d'important n'est survenu dans les relations politiques du gouvernement chinois avec les ministres étrangers, ce qui s'explique par la proximité du nouvel an chinois, époque des vacances où les autorités renferment leurs sceaux pendant un mois, et s'abstiennent, autant que possible, de s'occuper d'affaires.

La population cantonnaise, absorbée aussi par la clôture indispensable de ses comptes, et par les préparatifs des fêtes qui devaient accueillir les visiteurs étrangers, ne donna, pendant quelques semaines aucun signe d'hostilité aux Européens, bien qu'elle saisisse toutes les occasions pour rappeler, par des placards peu bienveillants, que s'ils tentaient de forcer les portes de la ville murée, les factoreries seraient exposées par le fait aux plus terribles représailles.

Les Chinois se sont enfin hasardés à une entreprise qui peut avoir des résultats fort avantageux pour leur pays et changer de fond en comble leur manière d'être vis-à-vis des pays étrangers. Une jonque de grand tonnage construite dans les chantiers du Kokié, d'après les modèles chinois les plus purs, c'est à dire les plus étrangers aux modifications récemment introduites par des constructeurs européens, a appareillé de Hong-Kong le 6 décembre pour l'Angleterre.

L'équipage de ce navire, qu'on a nommé le Ki-In, est composé pour la plus grande partie de matelots chinois du Kokié, seuls capables de manœuvrer les immenses voiles en nattes qu'on n'a pas voulu remplacer par de la toile, dans la crainte de perdre le cachet d'originalité qui caractérise la mâture et le gréement. La cargaison consiste en curiosités de toute espèce, parmi lesquelles la plus remarquable assurément est une troupe nombreuse et complète d'acteurs, de danseurs et de musiciens chinois, qui promettent d'enlever devant les dilettanti de Londres, et il faut espérer aussi devant les nôtres, tout le répertoire du théâtre tragique, comique et lyrique du Céleste-Empire.

M. Jacques Carlan, a soumis à l'éther une jeune femme enceinte de sept mois; insensibilité des membres, mouvements fibrillaires involontaires des muscles, dureté de pouls, hilarité, tels furent les phénomènes principaux qu'éprouva cette femme. Quant à son enfant, soubresauts, mouvements convulsifs très douloureux pour la mère, et augmentant en raison de l'absorption étherée, circulation d'une rapidité excessive d'abord, puis désordonnée. L'expérience n'excédait pas une insensibilité vague; mais lorsque cette femme reprit complètement ses sens, elle éprouvait dans toute la région de l'utérus une gêne et une douleur semblables à celles qui résulteraient de coups et de meurtrissures. D'où l'auteur conclut que la respiration de l'éther peut produire des résultats fâcheux, surtout dans la dernière moitié de la grossesse.

Cette conclusion se rapproche beaucoup de celle qu'a proposée M. Dubois dans la dernière séance de l'Académie de Médecine; seulement, l'auteur s'est placé dans de bonnes conditions pour observer, tandis que M. Dubois a procédé avec trop peu de réserve et de circonspection pour que sa conclusion ait la moindre autorité.

Le Medical Times nous fournit encore deux observations qu'il convient peut-être de citer: "Vingt-quatre heures après une opération de lithotomie exécutée à l'hôpital de Suffolk et Colchester, le patient, qui avait été préparé par l'éther, a succombé. Un vieux monsieur qui, la semaine dernière, a été opéré par M. Travers pour un mal de pied, a également succombé vingt quatre heures après l'opération, sans que l'on ait pu le faire sortir de la stupeur où l'éther l'avait plongé."

Capacité des classes. Nonobstant les criaileries des fabricants, nos législateurs ne doivent pas perdre de vue qu'ils travaillent pour la masse, pour le grand nombre et non pour le petit; le vrai patriotisme doit leur dicter la conduite à suivre. Sir Robert Peel s'est immolé lui-même, sur l'autel de la patrie, lorsqu'il s'est agi d'assurer la victoire de la liberté commerciale; l'ex-premier ministre anglais a donné là un noble exemple que nos hommes politiques doivent garder présent à leur mémoire. Comme partisans de la liberté du commerce, nous avons l'espérance que la majorité parlementaire se prononcera pour elle et assurera son triomphe à la prochaine session. Mais faut-il que les mesures soient sages et bien digérées, convenables au pays et aux circonstances. La province devra beaucoup aux hommes qui prendront une part active à la discussion de ces grandes questions et à la passation des mesures qui seront proposées. Nous ne saurions trop recommander aux membres de notre origine la nécessité pour eux de s'occuper d'études économiques et de législation commerciale. Aujourd'hui, il faut avoir des notions pratiques sur tout cela.

Nous passons succinctement les différents sujets qui sont les plus importants, et qui demandent la plus urgente attention; les droits différentiels doivent être entièrement abolis; ainsi que les droits sur les blés étrangers, et les droits prétendus protecteurs de l'agriculture. Il faut que toute l'influence de notre législation soit employée auprès du gouvernement impérial pour obtenir le rappel de toutes les restrictions sur la navigation du St. Laurent, et pour ce qui nous regarde, le rappel des lois anglaises de navigation. Un tarif de droits doit être établi juste dans son principe et équitable dans son application; des droits de péage sur nos canaux doivent être réglés de manière, à encourager le transport des produits étrangers et coloniaux sur nos rivières et nos canaux, en préférence à ceux des Etats-Unis. Les lois d'usage doivent être modifiées en partie, de manière à placer l'argent sur une même ligne avec les autres articles pour des objets de commerce, et le rendre utile pour les exigences de l'époque. Il faut encore compléter les grands travaux publics de la province de manière à augmenter les revenus de l'état, et améliorer la condition du pays, et développer ses immenses ressources. Ces différentes mesures doivent être passées à la prochaine session. C'est pourquoi nous répétons encore en terminant qu'il importe que nos membres soient préparés, et apportent à la considération de ces graves sujets, une assiduité et une attention plus qu'ordinaires.

COMMERCE DES COLONIES ANGLAISES. — Les possessions coloniales de la Grande-Bretagne acquises par conquête, cession, achat ou colonisation forment certainement un des spectacles politiques les plus extraordinaires de ce siècle. Dans ces colonies répandues sur les quatre parties du globe le gouvernement impérial a étendu sa suprématie; il garde l'ordre social dans ces colonies à l'aide de forces militaires composées de troupes royales et coloniales, et a introduit partout un système européen d'éducation, de commerce, d'industrie et de religion. Quelques unes de ces colonies ont été loin d'être une source de richesses pour l'Angleterre, leurs dépenses excédant souvent leurs revenus; cependant pour des causes liées à la protection et à la conservation de son ascendant maritime, comme marchés avantageux pour ses produits, ou pour d'autres objets, ces colonies ont été fortifiées et soutenues comme des possessions qu'on entend conserver.

Nous allons brièvement les énumérer: commençant par les Indes Occidentales, nous trouvons la Jamaïque, Trinidad et Tobago; Grenade, St. Vincent et la Barbade, Antigua, Dominica, Ste. Lucie, St. Christophe, Montserrat, Nevis, Tortola, les Isles Vierges, la Nouvelle Providence, les Bahamas, la Bermuda, Demerara, Essequibo, Berbice, Honduras et les Isles Falkland. Nos lecteurs savent sans doute, que la plus grande partie des sucres, rums, et melasses vendus sur tous les marchés de la terre viennent de ces colonies; en retour ils consomment une grande quantité de produits anglais. Dans l'Amérique du Nord, il y a les colonies du Haut et du Bas-Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Cap Breton, l'île du Prince Edouard, Terre-Neuve, le Labrador et le territoire de la Baie d'Hudson.

Si nous tournons maintenant nos yeux vers l'Asie nous trouvons la Grande-Bretagne en possession du vaste empire de l'Inde qui lui fournit du "por", des joyaux, des soieries, de l'ivoire et des épices de ses vastes provinces de l'Hindostan, Ceylon, Pénang, Malacca, Singapore. Dans l'Australie il y a les établissements coloniaux de la Nouvelle Galles, la terre de Van Dieman, Swan River et l'Australie Méridionale. De ses colonies de l'Afrique, Cap de Bonne Espérance, Mauritius, Seychelles, St. Hélène, Ascension, Sierra Léone, Gambie, les Açores et une infinité d'autres petits établissements, l'Angleterre reçoit de l'or, de l'ivoire et autres produits. Ensuite viennent les possessions coloniales européennes, Gibraltar, Malte et Gozo, Corfu, Céphalonie, Santa Maura, Itaque, Zante, Paxos, Cerigo, et Heligoland. Ces différentes colonies occupent une étendue de 2,119,708 milles carrés, avec une population totale de 107,708,323 habitants. Les exportations et importations s'élevaient à £55,333,500 st. et leur marine marchande à 7,514,585 tonneaux. (Canadian Economist.

Rumeur Politique. — Le bruit court en cette ville que Mr. Draper a fait offrir à l'honorable M. de Blaquière la place de président du Conseil Exécutif et d'orateur du Conseil Législatif. Ce pauvre M. Draper ne sait plus ou donner de la tête pour compléter son ministère.

Le 26 mars dernier la duchesse de Montpensier a complété sa 15e année.

Ceux de nos Abonnés qui déménagent sont priés de nous en donner avis, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 30 AVRIL, 1847.

LA SITUATION DU PAYS ET LA PROCHAINE SESSION.

(Suite et fin.)

Jamais à aucune époque tant de questions d'un vital intérêt ne se sont présentées à la considération publique. C'est pourquoi, nous ne saurions trop prévenir tous les membres de la législature, que le pays compte sur leur présence à l'ouverture du parlement. Si malencontreuse que soit la saison choisie par M. Draper pour les assembler, il importe beaucoup que tous soient à leurs places en chambre; c'est un devoir sacré, et la presse, sentinelle vigilante des droits du peuple, doit voir qu'il soit rempli fidèlement. Mais comme nous le disions dans notre précédent numéro, la question politique est assez importante par elle-même pour rendre nos députés ponctuels. Il faut mettre un terme au régime actuel; si on veut que l'union des deux Canadas continue, qu'elle soit avantageuse aux deux populations du Haut et du Bas, il faut un gouvernement juste et équitable, qui fasse partager ses bienfaits et ses avantages par les populations des deux pays. Comme c'est aujourd'hui; c'est véritablement le Haut Canada qui gouverne le Bas; un pareil état de choses ne saurait exister plus longtemps. Si nous ne nous soyons, il est impossible de se laisser tromper d'avantage. Nous avons été exploités de la manière la plus honteuse, par des hommes sans principes et sans morale politiques; ces hommes vont encore paraître devant les chambres pour obtenir la sanction de leurs actes et l'approbation de leur conduite. Espérons que ce sera pour la dernière fois; que nos représentants vont leur demander un compte sévère, et que l'union et la parfaite entente cordiale, qui règne aujourd'hui dans les rangs de l'opposition, jointe aux mécontentements et au dégoût que M. Draper a donné à ses amis et partisans mêmes leur portera le coup mortel.

Le pays ne saurait prospérer sans un gouvernement sage, honnête, loyal et franc. L'école politique des Machiavel, des Walpole, des Metternich, ne saurait convenir en Canada. Elle a bien pu exister pour des sociétés vieillies et décrépités de l'Europe, mais jamais elle n'existera dans des populations jeunes, fortes et vigoureuses comme celles du nouveau monde.

Après la question politique, il se présente une foule de questions financières et économiques, qui méritent une attention immédiate et profonde, des questions d'où dépend l'avenir du pays et sa prospérité. Nous ne savons pas encore l'opinion du présent cabinet sur ces questions, et les mesures qu'il doit présenter. Mais si opposés que nous soyons à leur politique et à son système actuel, si ces grandes mesures sont présentées par la présente administration et qu'elles soient honnêtes, l'opposition doit travailler et concourir à leur passation.

Elle remplira son devoir envers le pays comme elle a toujours fait; quoiqu'en aient dit quelques partisans fanatiques de M. Draper, il n'est pas vrai que l'opposition ait jamais fait obstacle au gouvernement pour des causes et raisons fautiveuses; nous repoussons avec indignation une semblable accusation. L'opposition a toujours été éminemment constitutionnelle. Elle le sera encore à la prochaine session.

Les membres du cabinet doivent être prêts à offrir aux chambres des mesures à la hauteur des circonstances. Ils ne pourront dire que le temps leur a manqué; ils ont pu former leur opinion et connaître celle du pays. Durant les derniers douze mois, la plupart des questions de législation commerciale ont été longuement discutées par la presse provinciale. L'intérêt que le public a pris à ces discussions, doit convaincre les membres de la législature que tous leurs procédés concernant ces importants sujets seront suivis avec beaucoup d'attention.

Nous convenons que sur la question de la liberté du commerce, il y a divergences d'opinion, mais nous devons dire que ces différences s'effacent tous les jours et si des circonstances temporaires nous empêchent de l'adopter de suite, les principes sont salutaires et bienfaisants et doivent définitivement triompher. L'esprit de l'époque est à la liberté, dans le commerce comme ailleurs; et nous voyons tous les jours ceux qui en étaient les adversaires les plus acharnés en devenant les plus chauds partisans, les pays les plus conservateurs dans leur législation politique et commerciale, reconnaissant la nécessité de son adoption.

Il est bon de remarquer que toutes les classes dans les différents pays qui sont opposées à la liberté du commerce, ont des intérêts à protéger. Ce n'est pas tant la protection pour l'industrie nationale qu'elles veulent, que la protection pour elles-mêmes. Ainsi en Canada, la classe des fabricants sera éminemment protectionniste parce qu'elle a un intérêt direct et ainsi des autres. L'égoïsme est le mobile qui seul les fait agir. Mais le peuple, la masse des consommateurs, voilà ceux surtout qu'il faut protéger contre la